

## Formulaire de dépôt de photographie(s)

En déposant vos photographies,  
vous contribuez, par l'image, à une meilleure connaissance de la mer et du littoral.

### Quelles photographies déposer ?

1. **Des photographies en relation avec la mer et le littoral.** Ces photographies doivent concerner un thème présenté dans la photothèque :

- usages de la mer,
- transports maritimes,
- descriptif des milieux marins et littoraux,
- espaces protégés,
- aménagement,
- érosion et risques,
- loisirs.

2. **Des photographies couvrant la France métropolitaine et la France d'outre-mer.**

### Nombre de photographies

Le nombre de photographies déposées est **limité à 3 par envoi**.

Si vous souhaitez faire un nouvel envoi, veuillez attendre la validation de cet envoi.

### Fichiers numériques

format jpg  
non compressé  
résolution ≥ 300 dpi  
volume < 7 Mo

### Validation du dépôt de photographie(s)

Le Comité de sélection de la photothèque se réserve la possibilité de refuser certaines photographies, en particulier pour les motifs suivants :

- photographie sans relation avec la mer et le littoral,
- photographie trop similaire déjà dans la photothèque,
- mauvaise qualité de la photographie,
- photographie ne respectant pas le droit de la propriété intellectuelle,
- photographie ne respectant pas le droit à l'image de personnes représentées,
- envoi précédent de photographie pas encore validé,
- etc.

### Droits d'auteur

En déposant une photographie sur la photothèque Géolittoral :

1. vous certifiez être l'auteur de la photo ou son représentant, et en tout état de cause de disposer des droits d'exploitation de cette photo,

**et**

2. vous acceptez de la mettre à disposition du public sous licence Creative Commons « Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions » ([CC BY NC SA](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)).



Ces licences permettent aux autres de remixer, arranger, et adapter votre œuvre à des fins non commerciales tant qu'on vous crédite en citant votre nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.



Pour en savoir plus :

<https://creativecommons.org/licenses/>

**Où déposer la/les photographie(s)**

Déposez votre/vos photographie(s) ainsi que le formulaire renseigné à la boîte fonctionnelle dédiée suivante :

[phototheque-geolittoral.nc@cerema.fr](mailto:phototheque-geolittoral.nc@cerema.fr)

Suite à votre dépôt, vous recevrez un courriel concernant la validation.

La mise en ligne des photographies peut prendre un certain temps (actualisation de la photothèque environ une fois par mois).

### Comment géolocaliser la/les photographie(s)

Afin de géolocaliser les photographies, les coordonnées xy (en degrés minutes secondes) du lieu de la prise de vue doivent être renseignées.

La position géographique des photographies peut se faire à partir de :

- l'activation de la géolocalisation des photographies de l'appareil photo, smartphone etc.

*ou*

- à partir du site Géoportail où les coordonnées xy du lieu de prise de vue peuvent être retrouvées: <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

=> Afficher des coordonnées

=> Système de référence : Géographique – degrés décimaux

Des captures d'écran peuvent éventuellement être transmises en même temps que le présent formulaire et les photographies

EN DÉPOSANT UNE PHOTOGRAPHIE,  
VOUS ACCEPTEZ CES RÈGLES D'UTILISATION

à remplir :

Photographie 1	
référence de la photographie ( <i>nom du fichier</i> ) *	<input type="text"/>
auteur de la photographie *	<input type="text"/>
Au titre du respect du droit d'auteur, la photothèque assure un contrôle des mentions obligatoires qui doivent toujours comporter l'appartenance à l'auteur / organisme : © En déposant une photographie vous certifiez en avoir les droits.	
titre	<input type="text"/>
descriptif	<input type="text"/>
date/période du cliché *	<input type="text"/>
commune *	<input type="text"/>
département	<input type="text"/>
coordonnées xy ( <i>en degrés minutes secondes</i> )	<input type="text"/>
documentation associée que vous jugez utile, site internet etc.	
<input type="text"/>	
* renseignement obligatoire	

## Photographie 2

référence de la photographie (*nom du fichier*) \*

auteur de la photographie \*

Au titre du respect du droit d'auteur, la photothèque assure un contrôle des mentions obligatoires qui doivent toujours comporter l'appartenance à l'auteur / organisme : ©  
En déposant une photographie vous certifiez en avoir les droits.

titre

descriptif

date/période du cliché \*

commune \*

département

coordonnées xy (*en degrés minutes secondes*)

documentation associée que vous jugez utile, site internet etc.

\* *renseignement obligatoire*

## Photographie 3

référence de la photographie (*nom du fichier*) \*

auteur de la photographie \*

Au titre du respect du droit d'auteur, la photothèque assure un contrôle des mentions obligatoires qui doivent toujours comporter l'appartenance à l'auteur / organisme : ©  
En déposant une photographie vous certifiez en avoir les droits.

titre

descriptif

date/période du cliché \*

commune \*

département

coordonnées xy (*en degrés minutes secondes*)

documentation associée que vous jugez utile, site internet etc.

\* *renseignement obligatoire*